

désir d'un grand nombre de se rattacher à la vie commune suscite un nouvel épanouissement d'Ordres. Et les religieux sont de plus en plus appelés à exercer le ministère, non plus seulement autour de leurs monastères, mais directement, par un vaste apostolat interparoissial et interdiocésain. Aussi, tout en gardant la vie commune qui leur est essentielle, ont-ils des règles de plus en plus larges au point de vue du travail et les Congrégations de clercs réguliers naissent-elles très nombreuses et prospèrent-elles puissamment.

Il y a désormais deux clergés très distincts: le séculier, qui est en majorité à partir du xive siècle, et le régulier.

Par là même, cependant, que le clergé séculier sans vie commune devient si nombreux, de graves problèmes se posent, en particulier celui du recrutement et celui du maintien de la vertu sacerdotale nécessaire. C'est l'un des soucis prédominants de l'illustre Concile de Trente, et c'est la raison de la fondation des Séminaires.

Jusque-là, le recrutement et la préparation du clergé se sont opérés par la participation des jeunes clercs à la vie liturgique et à la vie ecclésiastique des presbytères à vie commune et par leur lente ascension à travers les degrés multiples de la sainte hiérarchie, au fur et à mesure des progrès dans l'étude, dans la vertu et dans le travail. Maintenant, les clercs se préparent dans leurs familles; c'est une décadence grave et inquiétante. Par la grâce de Dieu, l'action du grand Concile et l'intervention des saints, les Séminaires réunissent peu à peu, à travers mille difficultés, les futurs prêtres, les forment et leur inculquent des principes de vie.

Honneur aux Charles Borromée, aux Vincent de Paul, aux Olier et à tous ceux qui ont travaillé à cette œuvre très difficile, mais admirablement féconde. L'Eglise, grâce à eux, connaît une ère de belle prospérité spirituelle, qui malheureusement au xviii<sup>e</sup> siècle, fait place, malgré les vertus individuelles et les nobles exceptions, à une déplorable décadence, tant dans le clergé séculier que dans les Ordres religieux.

Dom Benoît, avec une très grande sûreté historique et une remarquable clairvoyance psychologique, prouve que le principe premier de tous les affaissements spirituels successifs du clergé à travers les âges, c'est la transformation de la distribution des fonds d'Eglise. Pendant les premiers siècles, il n'y a qu'une caisse, les clercs ne possédant rien en propre. C'est la vie commune. Puis les nécessités du ministère et l'affaiblissement de la ferveur font attribuer des fonds à une personne ou à une œuvre à titre *précaire*: ces "précaires" doivent, du reste, revenir à la caisse commune. Le moyen-âge amène les "bénéfices" proprement dits, attribués personnellement à chacun pour en vivre. C'est dans la multiplication des bénéfices personnels et leur distribution parfois détestable, selon les